

Commune de Châteauneuf Val Saint Donat
Alpes de Haute Provence
Compte rendu conseil municipal du jeudi 08 avril 2021

Présents : Frédéric DRAC, Simon ESTUBIER, Patrice BARTOLUCCI, Marie-Cornélie GAILLAND, Pascal DUVET, Donatien CONGY, Elodie BUSLIG, Christine PAU, Bernard DEFIEZ, Thierry FREUDO

Absents représentés : Adeline FIGUIERE représentée par Pascal DUVET

Absents : Sylvie VINAY

Secrétaire de Séance : Christine PAU

Le quorum étant atteint,

La séance est ouverte à 20H02 par Frédéric DRAC, Maire.

En situation de crise sanitaire, la séance se déroule à huis clos dans la salle du conseil

Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal du 31 mars 2021.

→ Vote à l'unanimité

1. VOTE DU BUDGET PRIMITIF GENERAL ANNEE 2021

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le budget primitif général de l'année 2021.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

* Dépenses : 540 748.51 Euros

* Recettes : 584 105.14 Euros

SECTION D'INVESTISSEMENT :

* Dépenses : 119 698.96 Euros

* Recettes : 143 714.10 Euros

→ Vote à l'unanimité

2. VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE EAU & ASSAINISSEMENT ANNEE 2021

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le budget primitif annexe eau et assainissement de l'année 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

* Dépenses : 197 752.74 Euros

* Recettes : 197 752.74 Euros

SECTION D'INVESTISSEMENT :

* Dépenses : 180 347.43 Euros

* Recettes : 180 347.43 Euros

→ Vote à l'unanimité

3. MODIFICATION PROMESSE DE BAIL EMPHYTEOTIQUE EXTENSION PARC PHOTOVOLTAIQUE DES MARINES

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal la délibération n° 2017_07 du 14 février 2017 approuvant la signature de la promesse de bail emphytéotique entre la commune et la société Aloe Energy pour l'extension du parc photovoltaïque des Marines.

Le projet d'extension du parc photovoltaïque étant en cours d'avancement, Monsieur le Maire indique qu'il convient d'apporter à la promesse de bail les modifications suivantes :

- La promesse de bail intègre le versement à la commune d'une indemnité d'immobilisation de 4 000 (quatre mille) euros à la Commune.
 - Le signataire est désormais Durancialis II, la société de projet, et non plus Aloe Energy puisque la société de projet est maintenant connue.
- Monsieur le Maire précise que les autres clauses sont identiques à la promesse signée.

→ Vote à l'unanimité

4. O.N.F : APPROBATION DU PROGRAMME D' ACTIONS 2021

Monsieur le Maire informe que le programme d'actions de l'ONF pour l'année 2021 est le suivant :

- Entretien du périmètre : débroussaillage manuel de la végétation – peinture des placards et liserés.

Largeur de travail 1.2 m à 1.8 m sur une longueur de 0.30 km – Localisation : parcelle 17

Pour un montant de 843.77 € HT

→ Vote à l'unanimité

Questions diverses *Néant*

La séance est levée à 20h20

Fait le 13 avril 2021

Le Maire,
Frédéric DRAC

